

insertion
probation

la
cgt

www.cgtspip.org

Montreuil, le 31 mars 2017

**La réforme statutaire des
personnels d'insertion
probation dans les lenteurs et
les arcanes politico-
administratives !**

Il y a plus d'un an, les personnels d'insertion et de probation, privés du droit de grève, se sont massivement mobilisés pour aller arracher des avancées historiques dans un rapport de force que les personnels ont su instaurer !

Il y a plus de 8 mois que le Garde des Sceaux et le Président de la République ont pris des engagements envers les personnels dans un relevé de conclusions signé par l'ensemble des organisations représentatives des SPIP.

Mais aujourd'hui, **légitimement inquiets les personnels** ne peuvent que douter : douter de leur ministère, douter de leur administration qui ne laissent à voir aucun gage de sérieux dans le respect des engagements.

Il ne reste que 18 jours avant les échéances électorales présidentielles, la question se pose plus que jamais : les engagements pris envers les personnels seront-ils tenus ?

Le 10 mars, la CGT insertion probation, organisation majoritaire dans les SPIP l'annonçait clairement : il ne sert plus à rien de pinailler sur des détails ou de la sémantique, l'urgence est là : faire accélérer le processus pour aboutir le plus rapidement possible à la concrétisation de la réforme statutaire visant à des gains indiciaires importants pour les personnels ! **Ainsi la CGT, dans l'intérêt des personnels a été force de propositions constructives et a transmis à tous les niveaux des propositions de grilles et un argumentaire métier.**

Depuis que se passe t-il ? La CGT le sait : des propositions de grilles sont en cours de validation entre la Fonction publique et le Ministère. La bonne nouvelle est donc que l'on peut raisonnablement penser que les choses avancent dans le bon sens et l'objectif d'un passage en comité technique ministériel le 21 avril est à l'horizon ! **Mais la CGT n'est pas dupe de ce Gouvernement et n'acceptera pas une réforme au rabais ! La CGT continue donc d'exiger dans l'intérêt des personnels des gains indiciaires conséquents et des modalités de reclassement acceptables !**

Pour la CGT insertion probation, le rattachement à la filière sociale est un élément qui était prévu dans le relevé de conclusion de juillet signé par les 3 OS de l'intersyndicale. Si certains ont beau jeu de le dénoncer aujourd'hui, la CGT elle assume cette signature.

Pour la CGT, ce rattachement est bien une occasion pour les personnels de :

- Réaffirmer une **identité professionnelle forte** conforme à nos missions,
- Gagner en **autonomie et en indépendance** propre à la catégorie A pour contrer toutes les tentatives de détournement de nos missions aux fins de renseignements
- Retrouver **un espace statutaire cohérent** dans la fonction publique favorisant la mobilité et les détachements.

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>